

Accompagnement social

Aide au répit des actifs agricoles en situation d'épuisement professionnel

Les aides proposées par la MSA



MSA Loire-Atlantique - Vendée
Service Accompagnement Social

02 51 36 89 07

Pour plus de renseignements, consultez notre site internet, rubrique Particulier > Solidarité, Handicap, Dépendance > Accompagner les personnes en difficulté

PMEA
PRÉVENONS LE MAL-ÊTRE AGRICOLE
Réseaux Loire-Atlantique et Vendée

© 123RF / ASS178_01-25 / Conception et impression MSA 44-85

MSA Loire-Atlantique - Vendée

33 boulevard Réaumur
85933 LA ROCHE SUR YON Cedex 9

2 impasse de l'Espéranto - Saint-Herblain
44957 NANTES Cedex 9

tél. 02 51 36 88 88
loire-atlantique-vendee.msa.fr

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

loire-atlantique-vendee.msa.fr

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore



Objectif

Offrir aux actifs agricoles, en situation d'épuisement professionnel, la possibilité d'un **ressourcement personnel et/ou familial**.

Public cible

- **Les exploitants agricoles**
  - **La prise en charge d'un remplacement sur l'exploitation :**
    - le nombre d'heures, plafonné, est déterminé en fonction du besoin,
    - le remplacement doit prioritairement être effectué par un service de remplacement. L'exploitant agricole se charge de fixer les modalités de mise en œuvre, en fonction des possibilités de chacun,
    - en cas d'indisponibilité, le recours à une embauche directe ou à un prestataire (ETA, CUMA…) est admis.
  - **Le financement d'un projet qui permet de « souffler » :**
    - ce projet doit être réalisé sur du temps libre,
    - les personnes en arrêt de travail ne sont pas exclues du dispositif, dès lors que ce temps vise un mieux-être,
    - le montant, plafonné, est déterminé en fonction du besoin.
  - **La prise en charge d'un soutien administratif :**
    - le nombre d'heures, plafonné, est déterminé en fonction du besoin,
    - le financement est intégral et directement versé au prestataire conventionné avec la MSA,
    - l'apurement administratif porte sur les axes suivants, en fonction de la situation : secrétariat administratif ; obligations réglementaires ; soutien au numérique.
- **Les salariés agricoles**
  - **Le financement d'un projet qui permet de « souffler » :**
    - ce projet doit être réalisé sur du temps libre,
    - les personnes en arrêt de travail ne sont pas exclues du dispositif, dès lors que ce temps vise un mieux-être,
    - le montant, plafonné, est déterminé en fonction du besoin.

Concernant les **couples** dont les deux membres sont ressortissants de la MSA Loire-Atlantique - Vendée et **en situation d'épuisement professionnel, une aide peut être attribuée à chacun d'entre eux.**

Activation du dispositif

Le travailleur social de la MSA a pour mission d'**accompagner les exploitants et salariés agricoles confrontés à des difficultés qui les fragilisent.** Il apporte **écoute, conseil, soutien.**

À ce titre, il peut être amené à proposer ce dispositif après évaluation de la situation d'épuisement professionnel.

Le dispositif est donc mobilisable dans le cadre d'un accompagnement social, réalisé par un travailleur social de la MSA.

